



N°01/2022  
RAPPORT DE GESTION 2021  
DE LA COMMUNE DE ROPRAZ

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 20 novembre 2012 sur les communes, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013
- du règlement du Conseil général du 29 juin 2015,

la municipalité de Ropraz a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune établi au 31 décembre 2021.

---

## PREAMBULE

Lors de cet exercice, la municipalité a préparé douze préavis à l'intention du Conseil Général.

La municipalité a siégé 41 fois durant l'année et le Conseil général, sur demande de celle-ci, a tenu trois séances durant cette même période. Les délégations réparties entre les responsables des différents dicastères ont nécessité, en plus des séances de municipalité, des rencontres et séances de travail spéciales.

Au total, ce sont 600.5 heures effectuées par la municipalité. La prise de connaissance et l'étude des dossiers incombant à chaque municipal ne sont pas prises en considération dans ces chiffres.

L'année 2021 a été à nouveau très chargée pour la municipalité.

Elle s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- La révision du contrat de travail de notre employé communal.
- Nombreux dossiers d'enquêtes CAMAC.
- Jorat une terre à vivre au quotidien, parc péri-urbain.
- Incidence LAT/PGA/PQ/bilan de réserves à bâtir.
- ASIJ nombreuses séances et décisions pour l'avenir des écoles.
- La finalisation du projet de régionalisation de l'épuration de la moyenne Broye (EMB), raccordement sur la STEP de Lucens, dans le cadre du service intercommunal d'épuration des eaux usées de Mézières et Vulliens (SIEMV).
- Procédure de mise en zone privée des places de parc à la ZA Ussières.
- Règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions.
- Etude sur le futur chantier de l'épuration « Les Granges et Clos Burnat ».
- Réalisation des travaux de réfection de la route de la Chapelle.
- Gestion de la crise liée à la pandémie (COVID).

## **INFORMATIONS GENERALES ET DIVERSES**

Les manifestations, représentations et mouvements qui ont pu être organisés durant l'année sont :

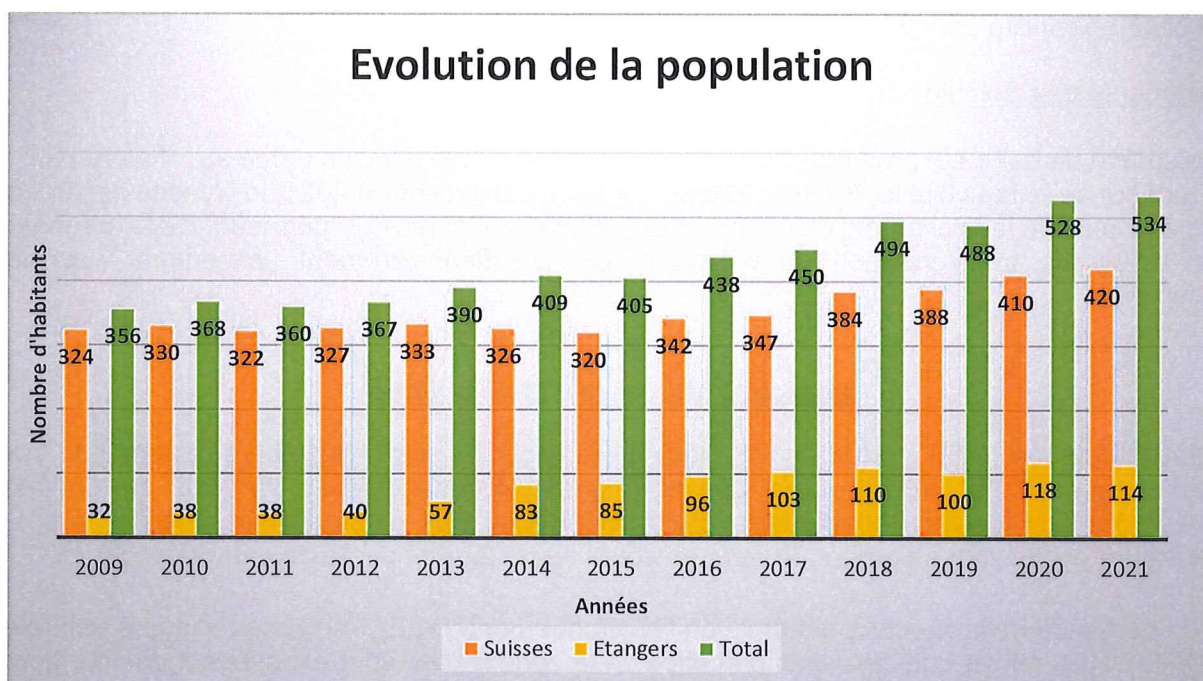
07.03 2021	Election de la municipalité et du Syndic
17.08.2021	Martelage
30.08.2021	Sortie des aînés
06.11.2021	Soupe à la courge à la déchetterie
10.11.2021	Rencontre des Syndics et Députés du district de Broye-Vully
13.12.2021	Fête villageoise
17.12.2021	Noël à la chapelle
29.11.2021	Visite du Préfet
21.12.2021	Journée des comptes

### **LE PERSONNEL COMMUNAL**

Martine Godat	Greffe municipale
Dominique Perroud	Boursière et préposée au contrôle des habitants
Andreia Alves	Concierge du collège
Charly Trolliet	Employé communal
Olivier Desmeules	Employé communal à temps partiel, responsable de la déchetterie et de la grande salle
Antoine Hänggi	Collaborateur déchetterie

## EVOLUTION DE LA POPULATION

Année	Suisses	Etrangers	Total
2009	324	32	356
2010	330	38	368
2011	322	38	360
2012	327	40	367
2013	333	57	390
2014	326	83	409
2015	320	85	405
2016	342	96	438
2017	347	103	450
2018	384	110	494
2019	388	100	488
2020	410	118	528
2021	420	114	534



## CONSTRUCTIONS ET BATIMENTS

### Constructions et bâtiments :

En 2021, quatre enquêtes publiques ont été enregistrées. La municipalité a délivré trois permis de construire, un permis d'habiter/utiliser.

Collège :

La connexion à internet à notre chaudière à pellets fonctionne bien, elle nous permet de détecter plus rapidement les pannes et les erreurs de fonctionnement et éviter des pannes du chauffage.

Suite à la construction du collège Gustave Roud à Carrouge, l'ASIJ a résilié le contrat de location des deux salles de classes pour juillet 2022. Après réflexions sur l'avenir de ces salles, désirant épargner au maximum des liquidités de la Commune, et de ne pas grever le niveau d'endettement pour pouvoir transformer le bâtiment de la Colonie, la municipalité a décidé de mettre en location ces deux salles pour des bureaux, en y réalisant que de l'entretien courant.

Salle communale :

Notre salle communale n'a pas eu l'occasion d'accueillir beaucoup d'événements à cause de la Covid en 2021. La grande salle a continué d'accueillir les écoles, les groupes sportifs ainsi que les sociétés locales durant la semaine. Dès juillet 2022, les écoles ne donneront plus les cours de gym dans cette salle puisqu'une salle de gymnastique triple est en construction au collège Gustave Roud à Carrouge.

Chapelle :

Les travaux de peinture des boiseries de l'avant toit de la chapelle ont été exécutés en juin. Au sujet des bancs, les tigestes n'ont pas pu réaliser les travaux de réfection en 2021.

Abattoir :

En fin d'année, M. Millioud, exploitant de l'abattoir, a pris contact avec la municipalité pour l'informer que ses affaires fonctionnent bien. De ce fait, il souhaiterait augmenter la capacité de la chambre froide, et créer un local de transformation. Ces travaux nécessiteraient de reprendre des surfaces dans le bâtiment au détriment du hangar communal. Nous étudierons si cette possibilité est raisonnablement possible.

Bâtiment de la Colonie :

Le contrat de bail a été prolongé d'une année supplémentaire avec un terme au 1<sup>er</sup> mars 2023. En début de la nouvelle législature, lors du conseil du 6 décembre 2021, le Conseil général a voté et accepté le relèvement du plafond d'endettement. Ce qui nous permettra d'entreprendre un projet de transformation du bâtiment qui sera financièrement conséquent pour la Commune.

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Durant l'année 2021, nous avons rédigé et modifié notre règlement communal sur l'aménagement du territoire, ainsi que notre plan d'aménagement communal qui ont été présentés aux instances cantonales. Suite à l'analyse des différents services du canton, plusieurs points sont à corriger. Ils sont en cours de traitement par le bureau Plarel SA.

A la demande de la direction générale de l'environnement (DGE), l'unité des dangers naturels (DGE-DN) a relevé que certaines parcelles de la zone à bâtir sont exposées à des dangers naturels, soit :

- Danger de glissements de terrain permanents
- Danger d'inondation

Dans ce cadre, la municipalité a mandé le bureau CSD ingénieurs pour l'établissement d'un rapport d'évaluations de risque dans les procédures de planification et d'aménagement du territoire (ERPP).

# RAPPORT DU GARDE FORESTIER

MARC ROD

## Rapport forestier 2021

### Commune de Ropraz

Après trois années particulièrement difficiles au niveau des précipitations, 2021 a été relativement pluvieuse et de ce fait favorable au développement des forêts. Cette situation bénéfique a permis à la forêt de reprendre quelques forces pour ces prochaines années.

Par cette météo, contrairement à ces dernières années, les foyers de bostryches ont été restreints.

Au début de l'année 2021, la demande de bois était faible, cette situation a radicalement changé dans le courant de l'année. Une forte demande accompagnée d'une hausse des prix a chamboulé le marché mondial. À la suite de cela, la commune a martelé la totalité de la possibilité établie par le plan de gestion. Néanmoins en 2021 le volume exploité reste inférieur à ce qui pourrait être fait, ce rattrapage étant fait sur les 1er mois de 2022

	Volume total exploité en m3	Feuillus en m3	Résineux en m3
Exploitation 2021	335	155	180
Possibilité annuelle	990	570	420
Moyenne sur 10 ans	580	211	369

Les mises en soumissions et coupes ont été effectuées par deux entreprises différentes de la région. Cette manière de faire a donné entièrement satisfaction.

Des soins culturaux de 5.14 ha ont été faits durant l'été, tous de ces travaux ont été exécutés par les entreprises locales.

Il n'y a pas eu de plantation, les surfaces ont été rajeunies par du naturel.

Comme ces dernières années, la municipalité continue de mettre en place diverses mesures écologiques, ceci conformément au plan de gestion de la commune :

- Mise en place de lisières étagées
- Désignation et maintien d'arbres habitats. Ces arbres sont destinés à mourir de leur belle mort. Ils sont intéressants au niveau de la faune et flore qu'ils abritent.
- Délimitation et protection de biotopes spécifiques.

Le bois de feu et déchetage a été vendu à la société coopérative Bois Energie Jorat-Broye, dont la commune de Ropraz est membre. Ceci afin d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la région. La situation financière de cette dernière est saine, ce marché étant porteur avec la transition énergétique mise en place par les instances politiques cantonales et fédérales. Tout comme l'année précédente, un excédent de revenus sera reversé aux coopérateurs à la fin de l'exercice

La municipalité remercie tous les propriétaires, locataires ou utilisateurs de leur compréhension pour tous les désagréments qu'ils ont eus lors des travaux exécutés en 2021.

Le Garde forestier.

M. Marc Rod.

## EAUX

### Réservoir en Barillier et source de la Moille :

Comme chaque année, nous avons remplacé, en juin, les filtres à charbon actif. Concernant la STAP de la Censaire, l'installation de la nouvelle télégestion n'est malheureusement pas terminée suite aux différents délais de livraison des modems, et des turbidimètres. Ils seront installés dans le courant du mois mars 2022

A la suite d'un coup de foudre, le mercredi 9 juin, nous avons dû remplacer la sonde de niveau du réservoir, et le parafoudre.

Des problèmes de relevés de compteurs ont été constatés, ainsi qu'un mauvais fonctionnement des débitmètres, par conséquent, nous sommes dans l'incapacité de connaître la production de la source de la Moille.

### Source de la Censaire :

Aucun problème rencontré lors de l'installation de la nouvelle télégestion en décembre 2021. L'installation des turbidimètres est prévue en mars 2022.

Production de la source : 26888 m3.

### Sources Moulin des Vaux :

Installation de la nouvelle télégestion et du tableau de commande en décembre 2021.

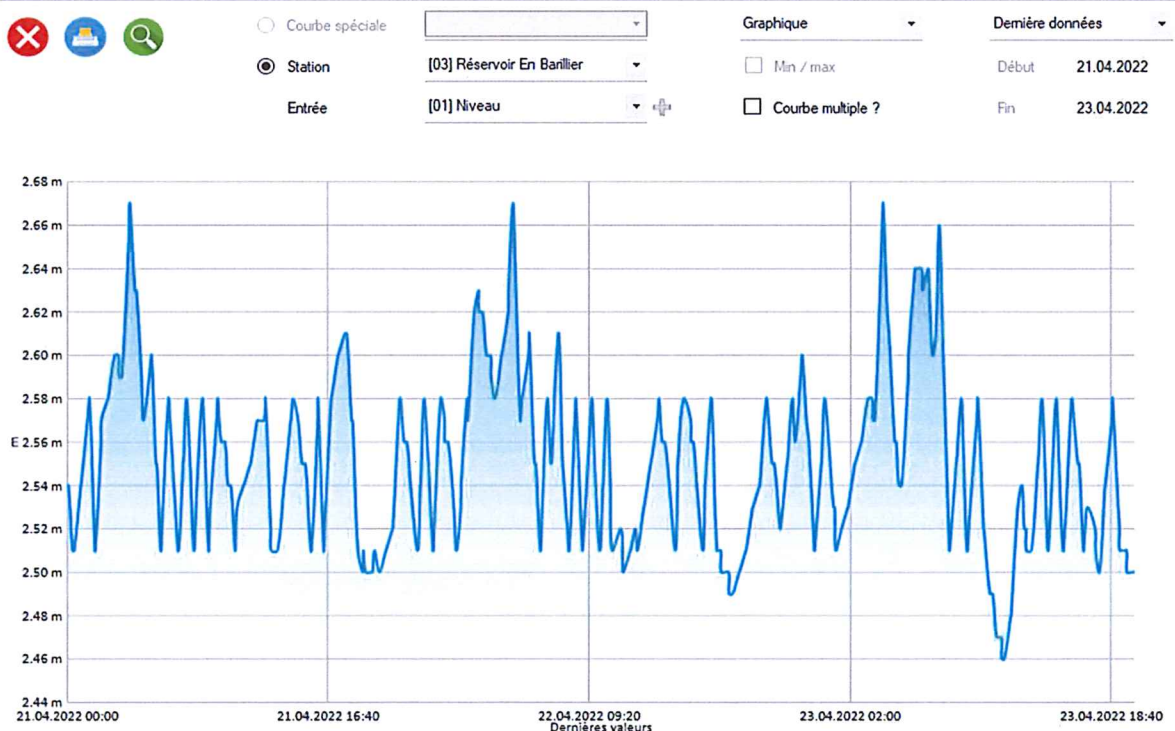
Malheureusement à la suite d'un problème de relevés du compteur et de transition entre l'ancien et le nouveau système de télégestion, nous sommes dans l'incapacité de vous communiquer la production des sources du Moulin des Vaux.

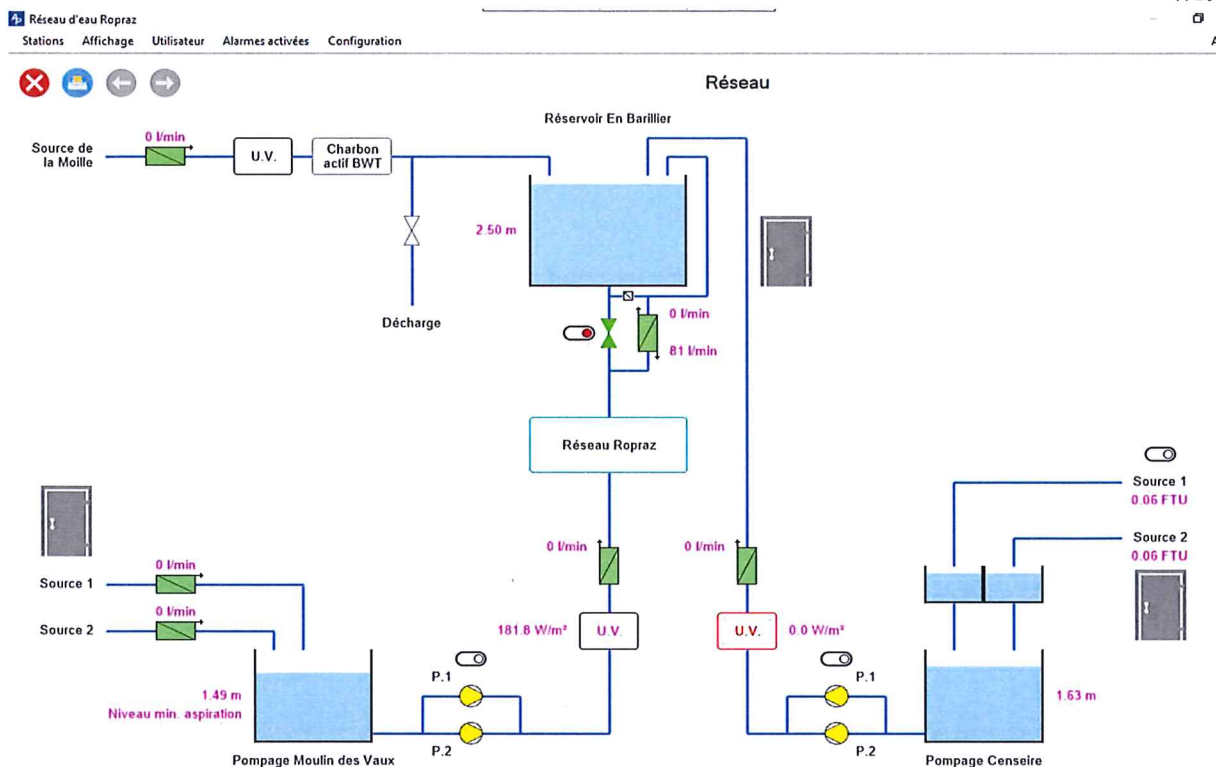
La production des sources est calculée sur les relevés entre le mois d'octobre 2020 et octobre 2021. Suite à ces différentes pannes techniques, nous ne pouvons pas vous fournir la production totale des sources de la commune.

Vente d'eau aux habitants de la commune de Ropraz :	42410 m3
Vente d'eau à l'AIEJ :	28832 m3
Achat d'eau à l'AIEJ :	1003 m3
Total des ventes d'eau :	72245 m3

Présentation du nouveau synoptique et un tableau représentatif des courbes que nous pouvons exporter une fois que tous les débitmètres seront remplacés :

#### Réservoir En Barillier - Niveau





### Réseau :

Nous n'avons constaté aucune fuite sur le réseau pour l'année 2021.

Nous avons mandaté le bureau Gémétris SA pour effectuer le repérage de vannes de branchement dans la zone villas « En Verney » et à Vers-chez-les-Rod, ce sont des vannes que nous ne retrouvions plus.

Une borne hydrante a été accidentée vers la rte de la Chapelle 15-17. L'intervention a demandé le remplacement du joint et les boulons de fixation de la partie supérieure. La creuse a été prise en charge par l'entreprise Bernard Rod.

L'autocontrôle Aqua Pilet quant à lui sera mis en place en début d'année 2022.

### Analyses du Chlorothalonil effectuées par le canton :

À la suite du recours déposé au Tribunal Fédéral, et remporté par le recourant, le Conseil fédéral est revenu sur sa décision de définir le Chlorothalonil comme pertinent cancérigène, ce qui fait que la valeur limite maximale est revenue à 10 µg/l. Les analyses de la commune respectent les normes en vigueur.

### Futur chantier « Les Granges » et « Clos Burnat » :

Etude de la fin de l'épuration du bas du village, situé à la rte des Granges, avec le remplacement de la conduite d'eau potable et l'augmentation du diamètre (Ø) pour l'amélioration de la défense incendie. Le préavis n°10/2021 a été accepté lors du Conseil général du 11 octobre 2021. Les travaux sont prévus pour le début du mois de mai 2022.

### AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat):

Les accords avec la commune de Pully, le service de l'eau de Lausanne, la commune de Montpreveyres et l'AIEJ pour acheminer les eaux de Pully et le surplus des sources de la commune de Montpreveyres vers le réservoir de la Montagne du Château, propriété de la commune de Lausanne, sont finalisés. Les préavis ont été acceptés par les deux Conseils, ainsi que par le Conseil intercommunal de l'AIEJ. Les travaux vont débuter dans le courant de l'été 2022.

Un groupe de travail a été formé pour créer le plan directeur de la distribution de l'eau pour L'AIEJ qui n'en possédait pas. Sur cette base-là, nous pourrions finaliser celui de notre commune.

Les délégués de l'AIEJ sont : Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Valérie Ramuz (déléguée du Conseil général).

### RAPPORT DES DECHETS CARNES

Préavis 01/2019, « Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment d'exploitation »

Le préavis est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Préavis 02/2019, « Remplacement des évaporateurs sur les machines de froid »

Le préavis est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Ces travaux ont été réalisés en 2021, et sont terminés.

Les délégués du CCSPA sont : MM. Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Willy Schwab (délégué du Conseil général).

### RAPPORT du SDIS Oron Jorat

Notre commune fait partie de l'association intercommunale SDIS Oron-Jorat. Pour rappel, la structure du SDIS se compose de quatre sites. L'effectif global au 31 décembre 2021 est en progression par rapport à 2020, avec 194 sapeurs incorporés au 31 décembre 2021, au lieu de 191 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 soit :

Mézières avec : 27 sapeurs (DPS) et 34 sapeurs (DAP) ;

Oron-la-Ville avec : 36 sapeurs (DPS) et 26 sapeurs (DAP) ;

Palézieux avec : 29 sapeurs (DAP)

Vucherens avec : 42 sapeurs (DAP)

DPS = détachement premier secours – DAP = détachement d'appui

#### Comité directeur (CoDir)

À la suite de la nouvelle législature le nouveau CoDir se compose de la manière suivante :

Président : M. Roland Galley de Jorat Mézières

Vice-président : M. Jérôme Auberson, de Servion

Membres : Mme Anne-Cécile Uldry d'Oron, M. Nicolas Fosserat de Maraçon et de M. Stéphane Porchet, de Ropraz

Interventions 2021 : Les années se suivent et se ressemblent. Si l'année 2020 a été plutôt mouvementée, l'année 2021 n'a pas été en reste, puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé plus de cent interventions. A noter que les interventions pour des alarmes automatiques ont augmenté au même titre que les inondations.

La majorité des interventions ont eu lieu de nuit (51%), au même titre que l'année dernière (51% de nuit et 48% de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux (36%). Les inondations, quant à elles, ont représenté 29% des alarmes. Les sauvetages restent stables.

Recenser, réparer, échanger, entretenir le matériel : Le matériel fait partie des composantes indispensables au bon fonctionnement du SDIS. Au même titre que le personnel, il assure aux citoyens une intervention rapide et efficace. Garantir son opérationnalité nécessite un travail quasiment quotidien, réalisé par les responsables du matériel des différents OI (organes d'intervention).

Tout au long de l'année, ce matériel a été inventorié, contrôlé, réparé ou échangé auprès de l'ECA, de façon que chaque site puisse compter sur des équipements adaptés aux missions qui lui sont confiées.

Le SDIS a touché du nouveau matériel : deux nouvelles remorques, pollution 1, sur le site de Mézières, et une sur le site d'Oron.

Pour le petit matériel, l'ECA a procédé à un changement complet des anciennes radios Motorola ainsi que des paggers afin de répondre aux nouvelles normes technologiques (ondes radios numériques).

#### Formation des recrues DPS

Cinq nouvelles recrues ont été formées au cours de l'année 2021. Ces jeunes sapeurs ont participé à neuf soirées et deux matinées de formation.

Au terme de leur formation, deux sapeurs ont rejoint le DPS de Mézières au 1<sup>er</sup> janvier 2022, alors que les trois autres ont incorporé le DPS d'Oron

Par ailleurs, la municipalité vous invite à consulter le site internet du SDIS Oron-Jorat (rapport d'activité 2021) que vous trouverez sous **SDIS Oron-Jorat/Présentation/rubrique « qui sommes-nous »**. Il est magnifique, très illustré, intéressant et complet. Vous y trouverez tous les détails des heures d'exercices d'engagements et promotions des sapeurs.

C'était le dernier rapport rédigé par le commandant M. Marc Platel qui a pris la décision de terminer sa brillante carrière au sein SDIS Oron-Jorat. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour la suite. Nous profitons de cette occasion pour féliciter le nouveau commandant M. Yannick Arnould et lui souhaiter plein de succès. Le capitaine M. Sébastien Cherpillod du site de Vucherens a également pris la décision de mettre fin à sa carrière. Nous souhaitons beaucoup de succès à son remplaçant le capitaine M. Gabriel Chauvet. Nous ne pouvons terminer sans remercier toutes les personnes qui s'engagent au sein de notre SDIS pour protéger notre population.

### **CIMETIERE**

Durant l'année 2021, nous avons perdu trois de nos concitoyennes et concitoyens, il s'agit de : Feu Paul Rod, décédé le 4 janvier 2021, Feue Suzanne Stucki, décédée le 9 juillet 2021, et Feu Roland Desmeules, décédé le 17 décembre 2021.

Les cendres de Mme Wassmer, qui avait une concession dans notre cimetière, y ont été déposées le 22 décembre 2021.

### **CULTES**

En raison de la pandémie, l'assemblée de paroisse du printemps a eu lieu virtuellement. Les cultes ont surtout été célébrés à Mézières durant l'année. L'Assemblée de paroisse d'automne s'est déroulée le 18 novembre. Élection de deux nouveaux conseillers paroissiaux : Mme Régine Lavanchy et M. Giovanni Favaretto, de Mézières. Le traditionnel feu de l'Avant lors du premier dimanche de l'Avant a pu être organisé ainsi que le culte de Noël de Ropraz, avec la participation du culte de l'enfance.

L'Assemblée du gîte EL JIRE a eu lieu à Montpreveyres. 18 hospitaliers accueillent les pèlerins à tour de rôle. En deux ans, de 2019 à 2021, 220 personnes ont été accueillies dans le gîte. Le comité va maintenant commencer l'étude de l'agrandissement du gîte. Une commission de construction a été créée dans ce but. Des contacts ont déjà eu lieu avec le canton, propriétaire du bâtiment (classé).

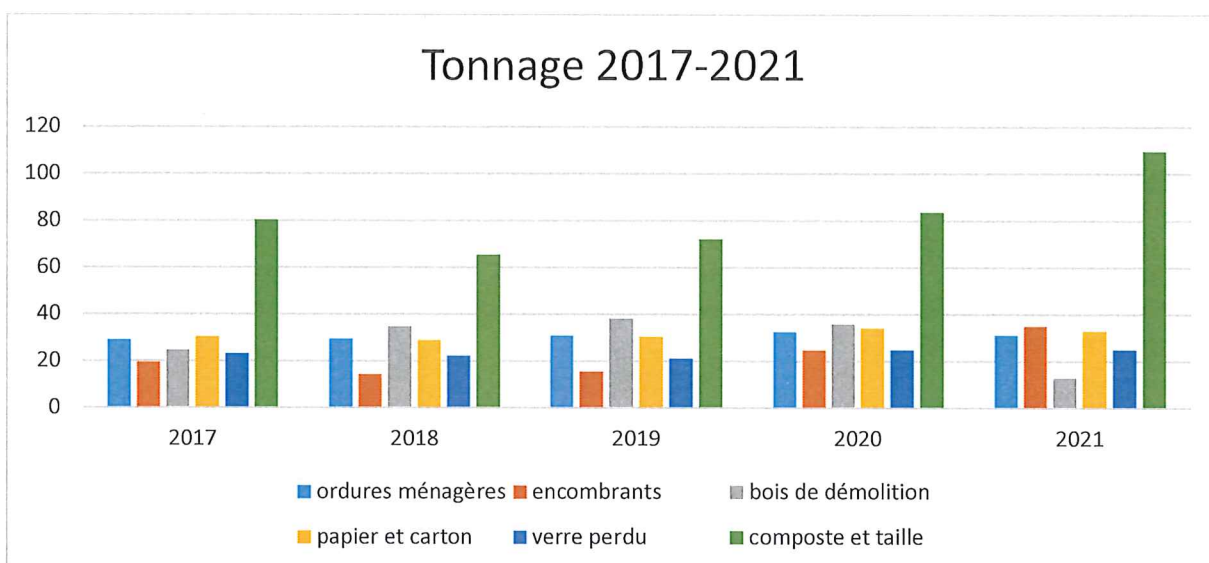
### **DECHETTERIE**

Pour la première fois depuis l'introduction des sacs taxés le volume des ordures en sacs taxés récolté à notre déchetterie est en baisse, alors que le nombre d'habitants est un peu plus élevé que l'année précédente. Cela laisse supposer qu'une quantité plus importante de sacs taxés part dans d'autres communes. La municipalité est en réflexion sur ce sujet. Le bois de démolition a beaucoup diminué suite à l'application des nouvelles directives de notre partenaire. Ce volume se reporte sur les déchets encombrants. Les déchets verts ont battu un record avec plus de 109 tonnes. Bien que ce poste ait tendance à augmenter, nous n'avons pas d'explication factuelle quant à cette augmentation. La pandémie y a certainement joué un

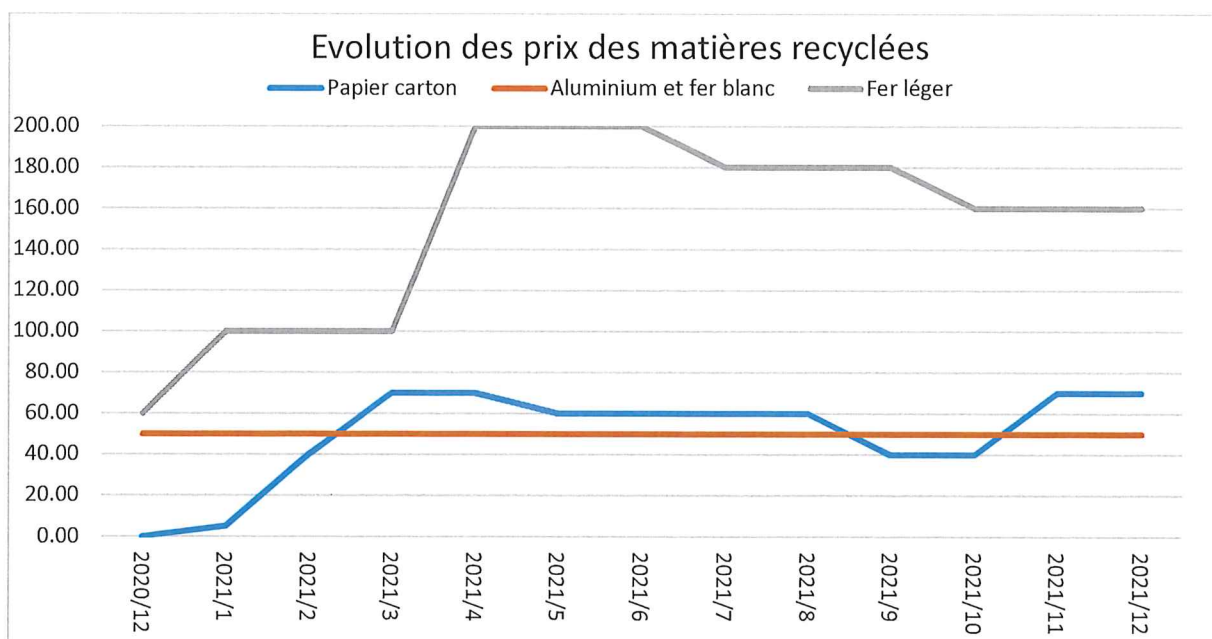
rôle. Il est important de relever que les déchets verts ont été retirés en toute fin d'année. Comme déjà annoncé l'année passée, Il faudra compter sur un tonnage élevé régulier car les habitudes ont changé.

En tonne :	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures ménagères	29,05*	29,36*	30,85*	32,48*	31,03*
Déchets encombrants	19,4	14,26	15,38	24,62	34,86
Bois démolition	24,48	34,67	83,58	35,73	12,76
Papier + carton	30,41	28,84	1,47	34,14	32,81
Verre	23,12	22,14	21,09	24,77	24,92
Compostables	80,22	65,34	215,1	83,58	109,6

\*Uniquement OM comptabilisées pour la rétrocession de la taxe au sac.



Les prix de reprise des matériaux recyclés sont toujours très volatils. En 2020, nous avons dû payer jusqu'à chf 35.00/t pour la reprise du papier-carton. Elle ne nous était pas facturée chf 0.00/t en décembre 2020. En janvier, cela nous a été facturé à chf 5.00/t pour ensuite monter jusqu'à chf 70.00/t. L'aluminium et fer blanc mélangés, a vu son prix rester stable à chf 50.00/t alors que la ferraille continuait à augmenter pour atteindre jusqu'à chf 200.00/t et ensuite redescendre à chf 160.00.



Finances :

Frais de gestion : chf 12'960.14 (salaires, assurances, électricité, entretien, matériel, etc.)

Frais de transport et d'élimination des déchets : chf 35'729.16

Ristourne sur matériaux : chf 5'868.65

Ristourne taxe au sac : chf 11'235.15

Les frais de traitement des déchets spéciaux et de voirie qui ne sont pas financés par les taxes mais par l'impôt, se montent à chf 1'931.85, il est à noter que les déchets inertes n'ont pas été évacués en 2021. Cela représente une dépense d'environ chf 4'000.00 qui sera reportée sur 2022 en plus du budget.

**ECOLES**ASIJ

Les délégués de Ropraz à l'ASIJ sont :

Jérôme Porchet	Membre du Comité de Direction
Jördis Tietje-Girault	Déléguée de la Municipalité
Martin Rod	Délégué de la Municipalité
Annick Gilliéron	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ
Charlotte Henry	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ (jusqu'au 30.06.21)
Gabriel Liechti	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ (depuis le 01.07.21)

Au 30 septembre 2021, l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat regroupait 1'654 élèves scolarisés dans l'établissement primaire et secondaire du Jorat ainsi que 32 élèves en classes de raccordement, sport/art étude ou en dérogation de zone, ceci pour une population de 13'524 habitants au 31 décembre 2020. 75 enfants de Ropraz étaient scolarisés dans l'EPS du Jorat, 59 élèves en primaire, 15 élèves en secondaire et 1 en dérogation dans un autre établissement.

Collège Gustave Roud à Carrouge, les travaux commencés au printemps 2020 continuent selon le planning. Il y a eu un ralentissement en début d'année du aux conditions climatiques, mais cela ne remet pas en cause une mise à disposition des bâtiments pour l'été 2022.

Transports scolaires :

L'entreprise Helvécie SA a remplacé Taxi romontois dès la rentrée scolaire 2021-2022. L'ASIJ est satisfaite de cette collaboration. Les horaires des cours ont été modifiés pour les classes de 7Hs à 11Hs, suite à l'introduction du nouvel horaire des transports publics mi-décembre. L'ASIJ et la direction de l'EPS du Jorat ont pu participer à ce changement afin de trouver les meilleures variantes possibles entre transport et début / fin des cours.

Les préavis adoptés par le Conseil intercommunal de l'ASIJ ont été les suivants :

N°	Objets
01/2021	Demande de crédit de Fr. 160'000. -- pour la transformation du galetas du collège des Gollies à Servion en salle de rythmique
02/2021	Règlement du Conseil d'Établissement de l'Établissement primaire et secondaire du Jorat
03/2021	Compte 2020 et rapport de gestion
04/2021	Budget 2022
05/2020	Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à Fr. 50'000.- par cas, pour la législature 2021-2026
06/2020	Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026

07/2022	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
08/2022	Demande d'autorisation générale concernant le placement de capitaux
09/2022	Traitements et tarifs du comité de direction, du conseil d'établissement et des indemnités relatives au conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026
10/2021	Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026

## Finances :

### Frais scolaires pour Ropraz

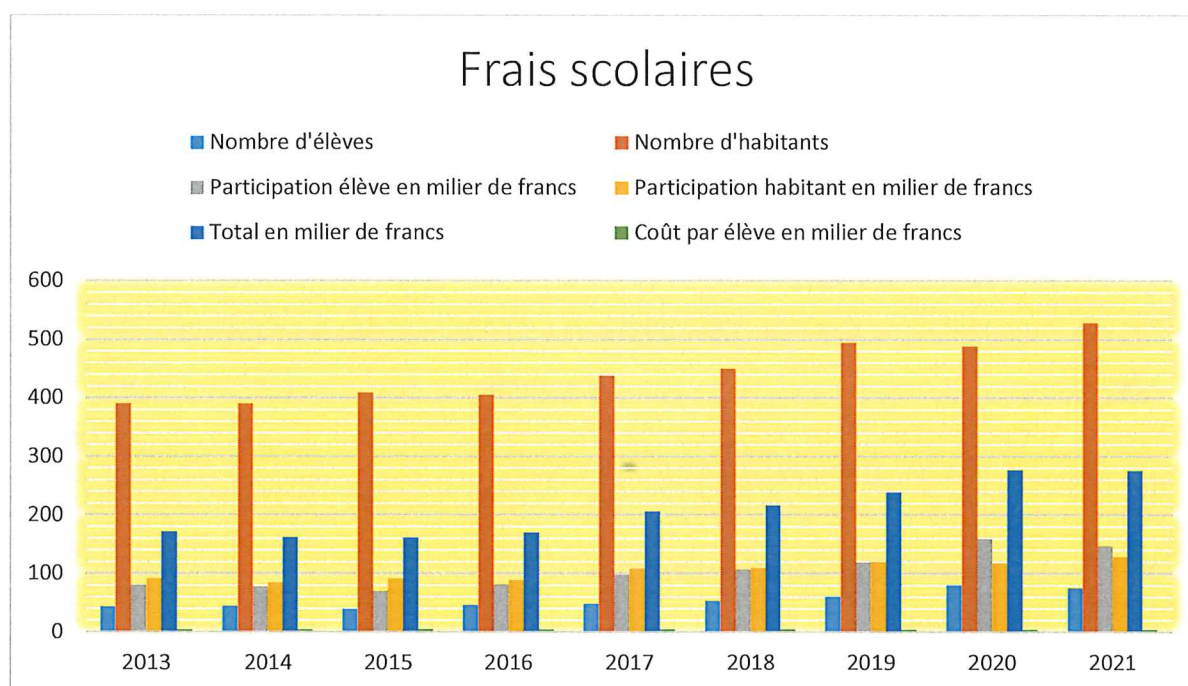
Année	Nombre d'élèves	Nombre d'habitants	Participation élèves	Participation habitants	Total	Coût par élève
2013	43	390	79 977	91 111	171 088	3 979
2014	44	390	76 910	84 336	161 246	3 665
2015	39	409	69 694	91 028	160 722	4 121
2016	46	405	81 030	88 675	169 705	3 689
2017	48	438	97 548	108 135	205 683	4 285
2018	53	450	106 533	109 411	215 945	4 074
2019	60	494	118 771	119 569	238 340	3 972
2020	80	488	158 621	117 743	276 364	3 455
2021	75	528	146 485	128 564	275 048	3 667

Montants arrondi au franc. Habitants au 31.12.2020 et élèves au 30.09.2021

Le coût par élève pour Ropraz est de chf 3'667.31

Le budget 2022 de l'ASIJ prévoit un coût pour la commune de Ropraz de chf 308'607.28

Le total des emprunts de l'ASIJ au 31.12.2021 était de chf 49'665'000.00. (2020, chf 37'675'000.00).



Locaux scolaires à Ropraz

Les deux classes du collège de Ropraz sont fréquentées par des 1-2P, enseignante Mme Aurélie Chollet et des 3P, enseignantes Muriel Guesmia et Filomena Di Venuto. La commune loue deux salles de classe (chf 30'000.00) ainsi que la salle de gymnastique (chf 10'000.00).

COVID

Les différentes mesures sanitaires liées à la COVID ont eu peu d'impacts dans la sphère de responsabilité de l'ASIJ. Le principal étant la fin des nettoyages et désinfections supplémentaires à charge des communes, à la rentrée d'août. L'ASIJ a participé en subventionnant ces nettoyages pour les petits collèges jusqu'en juin (plus de nettoyage en juillet et août pour cause de vacances).

**FONDS LIBOT**

Le Fonds Libot a donné pour la dernière fois la subvention de chf 1'000.00 par classe pour l'année scolaire 2021-2022. Il a également financé les cours de poterie pour les deux classes.

**MOBILITE**Transport Lausannois :

En 2021, la commune a assisté à trois séances publiques du réseau régional Est, organisées par les t.l.

La participation financière de Ropraz au trafic régional se monte à chf 17'139.05. Ce montant n'inclut pas la part communale aux pertes du trafic régional dues à la COVID en 2021, qui sera facturée aux communes en 2022.

CarPostal : Afin d'optimiser le réseau de bus régional du Jorat, la concession pour la ligne 62 des t.l. a été transférée à CarPostal et porte désormais le numéro 10.362. CarPostal a augmenté la fréquence des passages les samedis et les dimanches de 19.5 paires de courses/jour à 36.5 paires de courses/jour.

La ligne 383 est renumérotée 10.366.

L'offre du bus pyjama est également reprise par CarPostal avec deux trajets de Lausanne gare jusqu'à Moudon/Lucens et un trajet de retour les nuits de vendredi et samedi.

Un carnet de titres de transport a été déposé au bureau communal pour la population de Ropraz.

Campagne Mobilis :

La DGMR (direction générale de la mobilité et des routes) ensemble avec Mobilis a lancé une campagne temporaire pour inciter les automobilistes à prendre davantage les transports publics. Pour les trajets de la ligne 62, un abonnement de deux mois a été offert pour le prix d'un mois.

Une deuxième offre limitée dans le temps était le FlexiAbo pour 104 jours /année ou 156 jours/année avec des jours à choix.

Les arrêts de bus :

Malheureusement, des incivilités se produisent occasionnellement dans les arrêts de la commune. En 2021, il y avait des cendriers cassés, des poubelles enfoncées et des graffitis faits avec un produit qui résiste à la peinture « anti-graffiti ». Régulièrement, notre employé communal doit passer des heures pour remettre en état les abris.

Des racks à vélos ont été installés par le canton aux arrêts à Ussières et Corcelles-le-Jorat.

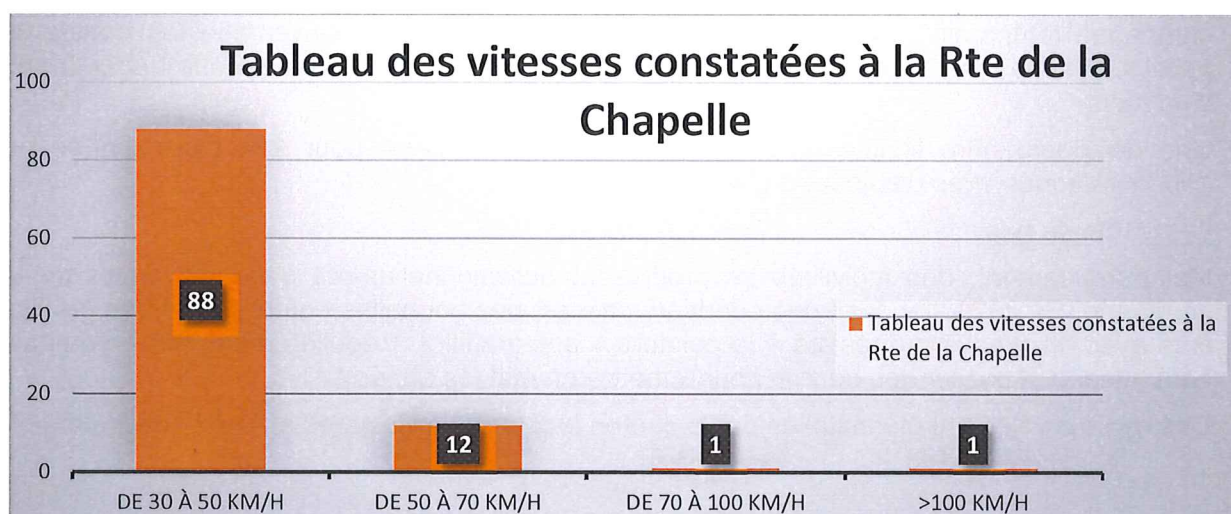
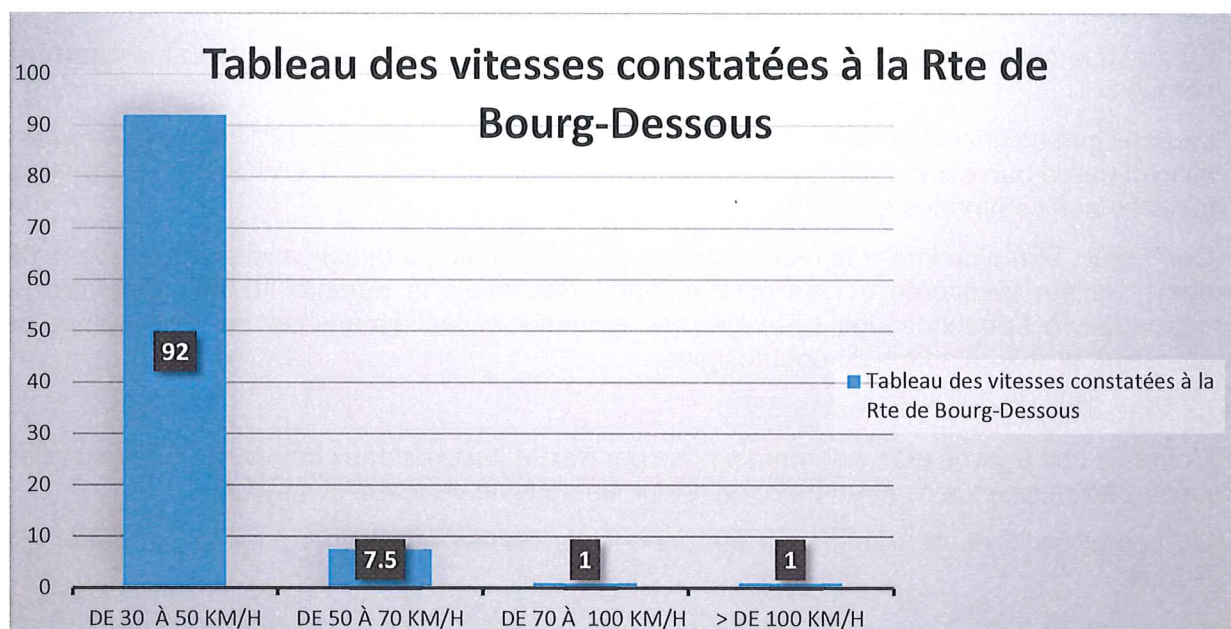
## ROUTES

Signalisation : Le canton a remplacé les panneaux de signalisation avant le pont sur la route de Berne direction Moudon et La Rape.

### Sécurité :

Les statistiques de deux radars montrent un comportement respectueux de la part de la grande majorité de conducteurs par rapport à la limite de vitesse. Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres indicatifs (moyennes de plusieurs prélèvements en 2021).

	route de Bourg-Dessous	route de la Chapelle
vitesse km/h	pourcentage %	pourcentage %
30 – 50	92	88
50 – 70	7 à 8	12
70 – 100	< 1	< 1
> 100	< 1	< 1
moyenne en km/h	41 - 42	43 - 44



Le nombre de dépassements de 50 km/h est plus important à l'entrée du village qu'à la route de Bourg-Dessous.

La commune a participé à plusieurs campagnes cantonales de sensibilisation. Par exemple, des affiches ont été utilisées pour sensibiliser les conducteurs aux nuisances liées au bruit excessif ainsi que pour la sécurité des piétons.

#### Routes communales :

1. La réfection de la route de la Chapelle sur 180 m à l'entrée du village (préavis 4/2020 du 8.6.2020) a été réalisée en automne pour un coût total de chf 81'966.70. Le montant octroyé par le Conseil après amendement s'élevait à chf 110'000.-. Ces travaux sont subventionnés par le Canton (route cantonale traversant la localité).
2. Une cuvette a été installée sur le chemin agricole entre la route de Vers-chez-les-Rod et le chemin de Méleries pour une meilleure évacuation de l'eau de pluie.
3. Comme chaque année, des petites réfections sur nos routes et plusieurs regards ont été exécutées par l'employé communal.

### USSIÈRES

La commune a mis en place deux totems avec les noms et logos des entreprises installées dans la zone d'activité et avec un plan de la zone.

Les 13 places de parc à louer, créées par la commune en 2020, ont toutes été attribuées à des employés des entreprises de la zone d'Ussières à une location de chf 50.-/mois. Afin de garantir la réservation exclusive d'une place pour le locataire, l'affectation du domaine public doit être modifiée pour devenir un domaine privé communal. La procédure est en cours.

### ECLAIRAGE PUBLIC

#### Entretien et modernisation :

Dans le cadre de suppression de lignes BT (basse tension) aériennes, la Romande Énergie a démantelé les lignes BT et plusieurs vieux poteaux en bois à Ropraz. L'éclairage public à ces endroits est assuré par les lampes autonomes. Les têtes de lampadaires ont été récupérées par la commune.

Les ampoules cassées de notre réseau ont été remplacées dans la mesure de possible par des ampoules LED, économes en énergie.

Fête de la nature : La commune a participé à la Fête de la Nature, organisée en mai, en éteignant l'éclairage public dans le centre du village.

### CULTURE

#### La Fondation l'Estrée :

L'Estrée a dû fermer au début de l'année, suivi par quelques mois d'horaires d'ouverture réduits à cause de la pandémie. Les vernissages et expositions se sont déroulés selon les règles sanitaires.

En 2021, quatre expositions de peintures, gravures, dessins, sculptures et céramiques, ont été présentées.

Deux conférences sur l'artiste Morerod ont accompagné l'exposition « Au cœur de l'humain ».

Association « Les amis de l'Estrée » :

Une consultation et votation en ligne a remplacé l'assemblée générale en présentiel.

Les comptes 2020 avec un solde de chf. 12'315.65 ont été adoptés. Chf 11'100,- ont été attribués à la Fondation l'Estrée en 2021.

Le Prix Édouard Rod :

Le Prix littéraire Édouard Rod n'a pas été attribué en 2021, principalement pour des raisons de restrictions sanitaires. La démission du président Jean-Michel Olivier, de la secrétaire Corine Renevey et de Mousse Boulanger a demandé une réorganisation du jury avec la recherche des nouveaux membres. L'écrivain Olivier Beetschen préside désormais le jury.

Une subvention financière de chf 1'500.-, accordée pour l'édition 2021 par le Fonds culturels des communes du Jorat, sera utilisée pour le prix de l'édition 2022.

L'Association des Amis de Gustave Roud :

La municipalité était présente à l'AG 2021.

Les comptes 2020 se bouclent le 31.12.2020 avec un excédent de produits de chf 1'431.15 et un avoir de chf 39'542.63.

Le budget 2022 présente un excédent des charges de chf 8'700,-.

L'association a obtenu l'exonération d'impôt, donc les cotisations et dons peuvent être déduits des impôts.

Le cahier no 18 a été publié et les œuvres complètes en quatre volumes sont en préparation.

## AFFAIRES SOCIALES

APERRO (Association Petite Enfance Réseau d'Oron) :

Deux assemblées générales se sont tenues en 2021. Les comptes 2020 ont été acceptés. Ils présentent des charges de chf 12'148'672.78 et un excédent de recettes de chf. 373'160.17, grâce à une participation exceptionnelle du canton. Un montant de chf 223'160.17 a été attribué à un compte de réserves et chf 150'000,- ont été restitués aux communes (chf 3'676,- pour Ropraz).

Le budget présenté pour 2022 s'élève à chf 14'477'700,- (augmentation des places, du personnel et des locations et diminution de la part des coûts payés par les parents de 53.34% en 2021 à 48.76 % en 2022).

2021 : La participation pour les communes en 2021 est maintenue à chf. 150.- /habitant.

2022 : La participation pour les communes en 2022 s'élève à chf 185.- /habitant.

À ce montant s'ajoutent chf 15,- /habitant, pris des réserves de l'APERRO.

M. Michel Godat, Municipal de Forel, a remplacé M. Olivier Kaeser comme président.

Fondation Cherpillod (éducation spécialisée, insertion professionnelle) :

Les comptes montrent des charges de chf 4'376'391.- et un excédent de produits de chf 1'212.- pour l'année 2020.

Les huit structures d'aide aux jeunes avaient des taux de réussite différents en 2020.

Pour le programme Coach'in (mesures de transition pour les jeunes adultes de 18 – 25 ans), 44 participants sur 63 ont terminé la mesure. Pour le SEMO (semestre de motivation pour le

développement des compétences professionnelles), 51% des 114 participants a réussi à trouver une place de formation après le programme.

Les charges sont de chf. 4.- /habitant par année.

ARAS (Association Régionale d'Action Sociale) :

**Comptes 2020 et budget 2022 :** Lors de l'AG, les comptes 2020 avec un excédent de charges chf. 924.25 pour la partie « Administration » et le budget 2022 avec des charges à hauteur de CHF 10'916'314.00 ont été adoptés. Un excédent de recettes pour la partie « Agences d'Assurances Sociales » a été restitué aux communes (chf 1'323.95 pour Ropraz).

**RI :** Dans le district Broye-Vully, 4.56% de la population entre 18 et 64 ans bénéficiaient d'un revenu d'insertion (RI) comparé à 3.51% pour le canton. Avec 7.36%, le pourcentage était très élevé dans la région de Moudon.

**ORP-CSR :** Une nouvelle unité commune ORP-CSR (Office Régional de Placement – Centre Social Régional) a été créée à Payerne. Leur mission est l'autonomisation et l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du RI.

### PECC

La commune a participé à un rencontre canton-communes pour la présentation du Plan Énergie et Climat Communal (PECC). À travers des ateliers, les autorités communales ont été sensibilisées à mettre en place des mesures qui garantissent l'atteinte des objectifs climatiques fédérales et cantonales d'ici 2030 et 2050.

### EPURATION

L'entente intercommunale de Corcelles-le-Jorat et Ropraz reste en fonction pour gérer les conduites des deux villages jusqu'à la STAP (station de pompage de Ropraz).

La conduite intercommunale « Le Moulin Grossan » a été remise en état au SIEMV.

Préavis 10/2021 – pose d'un collecteur d'eaux usées entre les lieux-dits « Les Granges » et « Clos Burnat » a été adopté par le Conseil général. A la fin de ces travaux toutes les habitations de Ropraz seront épurées.

Le calcul de la taxe annuelle pour 2021 est basé sur les frais effectifs du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021.

La taxe annuelle par habitant a été fixée à chf. 110.- par EH (équivalent habitant).

Les délégués du SIEMV sont : Daniel Henry (membre du Comité directeur), Stéphane Porchet (délégué de la municipalité), M. Gabriel Roch (délégué du Conseil général jusqu'au 30 juin 2021). Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 : MM. Hubert Girault et Simon Gilliéron (délégués du Conseil général).

Régionalisation EMB (épuration moyenne Broye).

Le projet avance selon le planning établi. Le délégué pour EMB est : M. Daniel Henry (délégué de la municipalité).

## CONCLUSION

La municipalité exprime ses vifs remerciements à l'ensemble de son personnel qui tout au long de l'année, fournit un travail de qualité, accompli avec dévouement, disponibilité et efficacité.

Elle remercie également le Conseil général, son bureau, ses commissions, qui par leur soutien, leur engagement et leur collaboration ont permis de maintenir d'excellentes relations de travail.

La municipalité se compose de MM. Daniel Henry, Syndic, Jérôme Porchet, vice-Syndic, Mme Jördis Tietje-Girault, Municipale, MM. Martin Rod, et Stéphane Porchet, Municipaux. Elle a été élue pour la législature 2021-2026.

Nous ne perdons jamais de vue que nos choix politiques et financiers sont toujours envisagés d'une manière à servir au mieux notre commune, et mettons tout en œuvre pour respecter les diverses lois et règlements, en essayant au maximum de faire valoir notre bon sens.

Comme vous pouvez le constater en parcourant ce rapport, les missions qui nous sont confiées durant l'année 2021 sont souvent complexes et difficiles. Toutefois, notre expérience se complète au fur et à mesure des dossiers que nous traitons. Nous sommes de plus en plus confrontés à assumer des demandes, des souhaits, des conflits, des plaintes. Néanmoins, nous nous efforçons de trouver la meilleure solution à chaque situation.

Je remercie mes collègues pour leur engagement au fil des mois et leur disponibilité, en journée ou en soirée, tout au long de cette année. Ces remerciements s'adressent également à leur conjoint pour leur compréhension, face aux absences répétées dues aux multiples séances et représentations diverses.

En conclusion, la municipalité vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et vous demande d'accepter le présent rapport de gestion, tel que présenté.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la municipalité demande au Conseil général de prendre la décision suivante :

### Le Conseil général de Ropraz

- vu le préavis municipal n° 01/2022 du 2 mai 2022,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DECIDE

- d'accepter le présent préavis sur le rapport de gestion de la commune.

Le présent préavis a été adopté par la municipalité dans sa séance du 2 mai 2022.

Au nom de la municipalité

Le Syndic :

  
Daniel Henry



La Secrétaire :

  
Martine Godat